

Date de dépôt : 30 mai 2013

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Chaïm Nissim, Christian Brunier, Myriam Sormanni, Antonio Hodgers, Bernard Clerc, Salika Wenger, Dominique Hausser et Rémy Pagani sur la participation suisse au millenium round

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 19 novembre 1999, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :*

- la réunion interministérielle de Seattle, baptisée « millenium round », qui doit commencer le 27 novembre 99 et durer trois ans;*
- l'importance des décisions qui sont prévues à l'ordre du jour, tant en ce qui concerne le brevetage du vivant que la privatisation de la santé,*

invite le Conseil d'Etat

- à s'opposer par tous les moyens juridiques et politiques à sa disposition, à travers les délégués suisse à cette conférence, à ce millenium round et à proposer une évaluation critique des rounds précédents;*
- à demander aux Chambres fédérales d'organiser, dans les plus brefs délais, un débat sur l'OMC et le prochain cycle du Millénaire, ainsi que de traiter rapidement les différentes motions, postulats et interpellations, toujours pendantes, relatives à l'Accord Multilatéral sur l'Investissement;*
- à publier, avant le 30 novembre 1999, le texte suivant dans le Seattle Press, le Seattle Times, le Financial Times, le Washington Post, le Monde, le Guardian, El Pais, le Tages Anzeiger et la Tribune de Genève :*

APPEL AUX CITOYEN(NE)S DU MONDE

« Le parlement de la République et canton de Genève s'oppose à toute tentative de renforcement du pouvoir de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) dans le cadre du nouveau cycle de négociation prévue.

Le Parlement genevois, en tant que représentant démocratique de la population est extrêmement inquiet de la perte de pouvoir des autorités publiques liées à une libéralisation croissante de l'économie mondiale.

L'Accord final du Cycle de l'Uruguay, signé en 1994 à Marrakech, ainsi que la création de l'OMC, ont été présentés à l'époque comme une opportunité d'assurer un bien-être aux populations des pays membres de l'OMC sur cette question. Nous assistons au contraire à une concentration du « bien-être » bénéficiant à une minorité, alors que la pauvreté ne cesse d'augmenter dans les pays les plus pauvres, comme dans les pays de l'OCDE.

L'instabilité croissante des marchés, particulièrement des marchés financiers, l'effondrement d'économies nationales et l'accroissement des inégalités, à la fois entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci, nous impose à tout le moins d'effectuer une pause dans ce processus destructeur et d'effectuer un bilan des politiques menées, particulièrement au sein de l'OMC, du FMI et de la Banque Mondiale.

Par ailleurs, les accords conclus ont déjà dangereusement affaibli la capacité des collectivités à se protéger contre leurs conséquences sociales et environnementales. Une remise en cause de la politique poursuivie en est d'autant plus urgente.

Le Parlement de la République et canton de Genève s'oppose à toutes négociations de libéralisation, particulièrement celles qui visent à introduire de nouveaux secteurs soumis à l'autorité de l'OMC, tels que les investissements, la concurrence ou de nouveaux services (qui imposeraient à terme les privatisations, notamment de la santé et de l'éducation). Elle s'oppose également vigoureusement à l'accord TRIPS sur la propriété intellectuelle (Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights Agreement).

C'est pourquoi le Parlement de la République et canton de Genève s'associe à l'appel lancé par plus de 1 800 ONG de par le monde, pour un moratoire sur toute nouvelle négociation visant à étendre les domaines d'action et le pouvoir de l'OMC. Le Parlement genevois demande également à ce que l'impact politique, social, environnemental et économique des accords existants de l'OMC soit évalué par une institution neutre et extérieure à l'organisation en s'assurant une juste collaboration avec les mouvements représentatifs de la société civile. »

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Près de 15 ans après le dépôt de cette motion, le Conseil d'Etat ne peut que constater l'échec des négociations du Millenium Round, symbolisé par les émeutes de Seattle. De même, après plus de trois années de travaux, la France se retirait des accords de négociations de l'OCDE autour de l'Accord Multilatéral sur l'investissement mettant ainsi fin au processus.

La troisième invite demandait au gouvernement de publier dans différents quotidiens du monde le texte « Appel aux citoyens et citoyennes du monde ». Donnant suite à cette requête, la chancellerie d'Etat a procédé à la publication du texte susmentionné dans les quotidiens suivants :

- Seattle Times (USA) : édition du 4 décembre 1999;
- The Guardian (UK) : édition du 3 décembre 1999;
- Le Monde (France) : édition des 5 et 6 décembre 1999;
- La Tribune de Genève (Suisse) : édition du 3 décembre 1999.

La facture pour l'ensemble de ces parutions s'est élevée à 36 286,70 F.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER